

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 9 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 DEVE 133 Signature d'une convention de partenariat pour le développement de la nature, de la biodiversité et de l'agriculture urbaine au sein du patrimoine de Paris Habitat-OPH.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 septembre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'approuver une convention de partenariat pour le développement de la nature, de la biodiversité et de l'agriculture urbaine au sein du patrimoine de Paris Habitat et de l'autoriser à la signer ;

Vu le projet de convention ci-annexé ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITES au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Est approuvée la convention de partenariat entre la Ville de Paris et Paris Habitat-OPH pour le développement de la nature, de la biodiversité et de l'agriculture urbaine au sein du patrimoine de Paris Habitat-OPH et Madame la Maire de Paris est autorisée à la signer.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO